



Réf : 08/25/A.P.C/c.p

DECISION DE RECRUTEMENT

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée ;
- Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété ;
- Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf : GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2021.

DECIDE

Article 1 : Objet

L'opération n° 08/25/ A.P.C est lancée pour le recrutement d'un (01) **Chargé de Planning** ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Branche/Filière/Option /Spécialité	Expérience exigée
Chargé de Planning	01 poste	Titulaire d'un diplôme de Licence ou d'un diplôme équivalent	BAC + 3 ou BAC + 4	- Marketing - Communication - Gestion - Commerce - Finance - Comptabilité	1 an minimum dans l'une des spécialités exigées

Article 2 : Principales missions

Le Chargé de Planning a pour principale mission d'assurer la bonne planification, le suivi opérationnel et la coordination des campagnes publicitaires sur les différents supports (TV, radio, digital) de la SNRT, en garantissant le respect des engagements pris avec les annonceurs et les contraintes des grilles de diffusion. Il est ainsi chargé de :

- Assurer le suivi et la gestion d'un portefeuille d'agences et d'annonceurs, en coordination avec les équipes commerciales et marketing ;
- S'assurer de l'exactitude des bons de commandes reçus, de leurs cohérences avec les offres et plans média validés ;
- Planification des campagnes reçues dans les outils internes ;
- Veiller au respect des accords commerciaux et des engagements contractuels, en étroite collaboration avec les équipes commerciales ;
- Gérer les ajouts, modifications ou suppressions de spots, en coordination avec les équipes techniques ;

- Suivre les incidents de diffusion (pige) : informer le client, identifier la cause et organiser les reports ou reprogrammations nécessaires ;
- Planifier et coordonner la mise en ligne des campagnes digitales, en garantissant le respect des formats, durées et emplacements convenus ;
- Participer à la maximisation du chiffre d'affaires de la régie via la relance proactive des agences et l'optimisation des espaces disponibles ;
- Réaliser les post-évaluations de campagnes : bilans de campagnes, relevés de diffusion, statistiques digitales (impressions, clics...), et les transmettre aux équipes commerciales ou aux clients ;
- Assurer un reporting régulier et précis à la hiérarchie, avec remontée des alertes, indicateurs de performance et propositions d'optimisation.

Article 3 : Compétences requises

Le Chargé de planning doit être doté des compétences suivantes :

❖ Techniques :

- Bonne compréhension des environnements TV, radio et digital ;
- Excellente maîtrise de l'outil informatique ;
- Maîtrise de la gestion de la relation client ;
- Maîtrise de l'arabe ;
- Maîtrise du français ;
- Niveau pratique en anglais.

❖ Comportementales :

- Capacité à travailler en équipe ;
- Ténacité poussant à mener les actions jusqu'à finalisation ;
- Bonnes qualités relationnelles et de communication ;
- Rigueur et Autonomie ;
- Esprit d'anticipation.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Le poste est basé à Casablanca.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test écrit suivi d'un test oral.
- La note du test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant eu une moyenne de **12/20** seront convoqués pour le test oral.
- La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

$$\text{Note Finale} = \text{Note du test oral} \times 0,5 + \text{Note du test écrit} \times 0,5$$

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ECRIT	- QCM visant à évaluer les compétences et les connaissances techniques liées au poste - Etude de cas	Note/20	Français	02h00
TEST ORAL	- Présentation du parcours académique et/ou professionnel - Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Français	30 Minutes

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie de chaque diplôme (en un seul fichier).
- Une (1) copie de la CIN.
- Une (1) copie de chaque attestation d'expérience (en un seul fichier).

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes).

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le **..2.8.OCT.2025..**

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

Faïçal LARAÏCHI
Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision
10 OCT. 2025